

**Commission économique pour l'Europe****Organisation mondiale de la Santé
Bureau régional pour l'Europe**

Réunion de haut niveau sur les transports,
la santé et l'environnement

**Comité directeur du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement****Vingtième session**

Genève, 17-19 octobre 2022

Point 5 e) de l'ordre du jour provisoire

**Mise en application du Programme paneuropéen
sur les transports, la santé et l'environnement :
programme de travail pour la période 2022-2023**

Projet de programme de travail pour la période 2022-2023**Note du secrétariat du Programme paneuropéen sur les transports,
la santé et l'environnement***Résumé*

La Déclaration de Vienne adoptée à la cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Vienne (en ligne), 17 et 18 mai 2021) comprend un plan de travail pour la période 2021-2025. Le Comité est invité à examiner les activités menées en 2022 et à approuver les activités prévues pour 2023^a.

^a Voir le rapport de la onzième réunion du Bureau du Comité directeur du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) (par. 2), à télécharger à l'adresse www.unece.org/fileadmin/DAM/thepep/en/commitee/bureau/documents/11thbureaureport.pdf.



I. Introduction

1. La cinquième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement (Vienne (en ligne) 17 et 18 mai 2021) a adopté la Déclaration de Vienne, qui comprend le plan de travail du Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) pour la période 2021-2025 (ECE/AC.21/2021/5-EUCHP2018924/4.3.5). Ce plan de travail est fondé sur les priorités énoncées dans la Déclaration de Paris, par laquelle les États membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Europe (OMS/Europe) s'engagent à mener des politiques intégrées permettant de mettre en place des moyens de transport sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement et de la santé.

2. Le plan de travail du PPE-TSE¹, qui porte sur la période comprise entre les cinquième et sixième Réunions de haut niveau, présente les activités à mener dans le cadre des préparatifs de la sixième Réunion de haut niveau, qui doit se tenir en 2025. Le Comité directeur est invité à passer en revue les activités menées en 2022, puis à approuver les activités prévues pour 2023 et à donner des orientations en vue de leur réalisation.

II. Réunions officielles pour la période 2022-2023

<i>Organe du PPE-TSE, réunion</i>	<i>Date et lieu</i>
Partenariat pour la mobilité active du PPE-TSE	12 janvier 2022, en ligne
Célébration du vingtième anniversaire du PPE-TSE	13 et 14 janvier 2022, à Paris
Trente-neuvième réunion du Bureau chargé de la mise en œuvre du PPE-TSE	1 ^{er} mars 2022, en ligne
Première réunion du groupe de travail spécial sur la stratégie et les éventuels instruments juridiques	29 mars 2022, en ligne
Partenariat pour la mobilité active du PPE-TSE	25 et 26 avril 2022, à Paris
Partenariat pour une mobilité durable dans le secteur du tourisme du PPE-TSE	23 et 24 mai 2022, à Madrid
Deuxième réunion du groupe de travail spécial sur la stratégie et les éventuels instruments juridiques	31 mai 2022, en ligne
Dialogue de Bonn – La marche et le cyclisme pour une mobilité verte, saine et durable	3 juin 2022, en ligne
Partenariat pour la mobilité active du PPE-TSE	13 juin 2022, à Ljubljana
Quarantième réunion du Bureau chargé de la mise en œuvre du PPE-TSE	23 juin 2022, en ligne
Partenariat pour la mobilité active du PPE-TSE	19-23 septembre 2022, à Dublin
Troisième réunion du groupe de travail spécial sur la stratégie et les éventuels instruments juridiques	28 septembre 2022, en ligne
Partenariat pour une mobilité adaptée aux enfants et aux jeunes	29 et 30 septembre 2022, à Lisbonne
Manifestation parallèle du PPE-TSE dans le cadre de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »	6 octobre 2022, à Nicosie
Vingtième session du Comité directeur du PPE-TSE	17-19 octobre 2022, à Genève
Conférence sur la mobilité urbaine et les moyens d'améliorer la qualité de vie ^a	31 octobre 2022, à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie)

¹ Programme paneuropéen sur les transports, la santé et l'environnement (PPE-TSE) – Projet de plan de travail pour la période 2021-2025, disponible à l'adresse : <https://thepep.unece.org/sites/default/files/2021-03/2103031F.pdf>.

<i>Organe du PPE-TSE, réunion</i>	<i>Date et lieu</i>
Partenariat pour une mobilité durable dans le secteur du tourisme et Partenariat pour la mobilité active (réunions consécutives)	Décembre 2022 ou janvier 2023 (lieu à confirmer)
Partenariat pour une mobilité adaptée aux enfants et aux jeunes	Printemps 2023 (lieu à confirmer)

^a Ajout demandé à la quarantième réunion du Bureau du PPE-TSE (en ligne, 23 et 24 juin 2022).

III. Programme de travail pour 2022-2023

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable^a</i>
1. Évolution vers des modes de mobilité et de transport propres, sûrs, sains et inclusifs pour le bonheur et la prospérité de tous			3 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13
Poursuivre les travaux visant à élaborer une stratégie paneuropéenne globale pour les transports, la santé et l'environnement (en tenant compte de l'expérience de la crise liée à la COVID-19)	Comité directeur	2022-2023	
Entreprendre les travaux visant à élaborer des propositions relatives à un éventuel instrument juridique en accord avec l'ambition définie pour le PPE-TSE et les objectifs prioritaires, pour examen par la sixième Réunion de haut niveau sur les transports, la santé et l'environnement	Comité directeur	2022-2023	
Organiser une réunion pour faire le point sur les progrès accomplis vingt ans après l'établissement du PPE-TSE – terminé	France	2022	
Élaborer une stratégie de communication du PPE-TSE pour sensibiliser l'opinion aux possibilités et avantages offerts par des transports respectueux de l'environnement et de la santé et pour faire connaître les résultats du PPE-TSE	Bureau/OMS	2022-2023	
Élaborer une publication du PPE-TSE intitulée <i>Walking and cycling: latest evidence to support policy-making and practice</i> (La marche et le cyclisme : données les plus récentes pour appuyer la prise de décisions et la pratique)	OMS	2022	
Élaborer les produits de communication, notamment la brochure du PPE-TSE	Comité directeur/OMS	2022-2023	
Élaborer des initiatives et des actions communes aux niveaux international, régional, national et local pour aider les États membres à opérer une transition vers des systèmes de transport et de mobilité plus résilients, plus sûrs, plus équitables et plus durables	Bureau et Comité directeur	2022-2023	
Assurer le suivi de la réalisation des objectifs du PPE-TSE (et recenser les besoins des pays et les principaux défis à relever dans le cadre du processus de mise en œuvre) : élaborer et mener une enquête à ce sujet	Bureau et Comité directeur/OMS	2022-2023	
Organiser les réunions annuelles du Comité directeur et les réunions semestrielles du Bureau	Bureau	2022-2023	

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable^a</i>
2. Résilience des systèmes de transport face aux changements climatiques, aux pandémies et aux autres catastrophes			
Examiner les moyens d'aider les États membres à mettre en œuvre les Recommandations en faveur de transports durables respectueux de la santé et de l'environnement	Comité directeur	2022-2023	3 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12
3. Amélioration des conditions de vie dans les villes et à l'échelle des régions par l'intégration de politiques et d'objectifs environnementaux et sanitaires dans une stratégie coordonnée de planification des transports et d'aménagement du territoire			
S'employer à favoriser la coordination dans le cadre de l'intégration des transports durables, de l'aménagement du territoire, de la santé et de l'environnement	Fédération de Russie et France	2022-2023	
4. Transports propres, sûrs, peu bruyants et à émissions nettes nulles grâce à la mise en œuvre de politiques et d'actions en faveur d'une mobilité saine, active et plus sûre			3 ; 7 ; 11 ; 12 ; 13
Œuvrer à la réalisation du Plan directeur paneuropéen pour la promotion du cyclisme, notamment en prenant des mesures visant à promouvoir le passage de la mobilité motorisée à la mobilité active (et des mesures concernant directement la COVID-19 et le rôle que le cyclisme pourrait jouer pour rendre les systèmes de transport plus résilients) et en poursuivant le travail sur le module relatif aux infrastructures et la mise en œuvre de celui-ci ainsi que sur la création du centre de compétences paneuropéen pour la mobilité active	Autriche et France (pays chefs de file du Partenariat), Fédération européenne des cyclistes, CONEBI, CEE et autres États membres	2022-2023	
Élaborer un plan directeur paneuropéen pour la mobilité active	Autriche, France et autres États membres	2022-2023	
Poursuivre la mise au point des outils du PPE-TSE et promouvoir leur utilisation dans la prise de décisions	Comité directeur	2022-2023	
Contribuer, dans le cadre de l'Académie du PPE-TSE, au transfert des connaissances et des meilleures pratiques et au renforcement des capacités des États membres en matière d'élaboration de politiques intégrées	Comité directeur et pays chef de file	2022-2023	
Poursuivre l'actualisation et l'amélioration des outils d'évaluation économique de la santé	OMS	2022-2023	
Promouvoir l'écoconduite	Autriche	2022-2023	

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable^a</i>
Accélérer la mise au point et l'introduction sur le marché de véhicules à émission zéro ou à faible niveau d'émission et de véhicules électriques, ainsi que la création des infrastructures nécessaires, par l'intermédiaire de programmes d'appui financier ou d'autres programmes d'appui	Comité directeur	2022-2023	
Poursuivre l'actualisation et l'amélioration de l'outil de modélisation ForFITS	CEE	2023	
5. Modes de mobilité et de transport inclusifs et accessibles à tous			3 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12
Inventorier les partenaires et les parties prenantes et créer des synergies avec eux afin de pouvoir atteindre toutes les couches de la société, en tenant compte des moyens de les faire participer, de tirer avantage de leur participation et de faire en sorte qu'ils bénéficient tous de l'action menée (y compris les acteurs responsables de la réalisation des objectifs de développement durable et des indicateurs correspondants)	Bureau et Comité directeur	2022-2023	
6. Incitation des acteurs concernés à consentir des investissements, prendre des mesures d'incitation fiscale et lancer des initiatives de financement vert en faveur des transports durables afin de créer des emplois et de stimuler l'économie			8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13
Créer des emplois respectueux de l'environnement et de la santé dans le secteur des transports	La France a apporté son appui à une nouvelle phase	2022-2023	
7. Utilisation optimale des avantages de la dématérialisation des services de transport et de mobilité	Comité directeur	2022-2023	3 ; 8 ; 11 ; 12
8. Mise en œuvre de modes de gestion et de services de mobilité durable, en faisant appel à des technologies appropriées en vue d'obtenir des systèmes de transport propres, efficaces, sains et sûrs			3 ; 7 ; 8 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13
Apporter une aide et donner des conseils ponctuellement en vue de l'élaboration de plans d'action nationaux pour les transports, la santé et l'environnement	Bureau et Comité directeur	2022-2023	
Recenser et faire connaître les bonnes pratiques et les innovations favorisant une mobilité respectueuse de l'environnement et de la santé et la coopération entre les secteurs concernés aux niveaux national et local	Bureau, Comité directeur et autres parties prenantes (EPOMM, par exemple)	2022-2023	

<i>Activité au titre du PPE-TSE</i>	<i>Pays, ville ou organisation hôte ou chef de file</i>	<i>Date(s)</i>	<i>Cibles correspondantes des objectifs de développement durable^a</i>
Faire la promotion de la gestion de la mobilité, échanger des bonnes pratiques en la matière et mener d'autres études sur la mobilité encadrée	Bureau, Comité directeur, pays chef de file (Autriche, par exemple) et parties prenantes (EPOMM, par exemple)	2022-2023	
Organiser des activités autour du tourisme et de la mobilité	Autriche	2022-2023	
Organiser une manifestation parallèle sur la mobilité durable dans le secteur du tourisme en marge de la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »	CEE, OMS et États membres	2022	
Élaborer et mettre en œuvre des études sur les effets des nouvelles options de mobilité sur l'environnement et la santé	Bureau et Comité directeur	2022-2023	
9. Promotion de solutions visant à assurer une mobilité urbaine durable, dont un large éventail de modes de transport public urbain électrique, le cyclisme et la marche à pied, et la prise en compte de ces formes de mobilité dans la planification des transports et l'aménagement du territoire			3 ; 7 ; 9 ; 11 ; 12 ; 13
Voir les activités à mener au titre des domaines d'activité 3 et 4 pour favoriser la mobilité active et l'intégration de la planification des transports dans l'aménagement urbain	Bureau et Comité directeur	2022-2023	

Abréviations : CONEBI : Confederation of the European Bicycle Industry ; COVID-19 : maladie à coronavirus 2019 ; EPOMM, Plateforme européenne de gestion de la mobilité ; ForFITS, Futurs systèmes de transport intérieur.

^a De manière générale, le PPE-TSE soutient la réalisation de tous les objectifs de développement durable et en particulier des objectifs 3 et 11. Sont indiquées ici les cibles supplémentaires au titre des objectifs se rapportant à certaines activités.

IV. Mesures à prendre concernant le programme de travail

3. Cela fait quelques années que le programme de travail se présente sous la forme actuelle. Cependant, à chaque session du Comité directeur, les États membres sont invités à approuver un programme de travail qui, pour l'essentiel, est déjà à moitié réalisé. Par exemple, le programme de travail actuel porte sur les années civiles 2022 et 2023, mais il ne doit être approuvé qu'en octobre 2022.

4. Afin de rationaliser ce processus, il est proposé que le programme de travail devienne un document annuel ; ainsi, en 2023, le Comité directeur approuvera le programme de travail pour 2024. Une évaluation de la mise en œuvre du programme de travail pour 2024 sera effectuée en octobre 2024 et communiquée au Comité directeur, qui approuvera à ce moment-là le nouveau programme de travail pour 2025.
